



**M. Romain Baubry**  
Député des Bouches-du-Rhône

Sénas, le 29 janvier 2025

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**Le député Romain BAUBRY s'oppose à la hausse des frais de notaire**  
**annoncée par M. Bayrou**

Le jeudi 16 janvier dernier, le Premier Ministre François Bayrou a annoncé que les départements qui le souhaitent pourront bientôt augmenter les frais de notaires de 0,5 point pendant 3 ans, sauf pour les primo-accédants dans la limite de 250 000 euros de la valeur de leur bien. Il a ainsi relancé les craintes provoquées par une annonce similaire de M. Barnier en novembre 2024.

Les droits de mutation à titre onéreux (DMTO) ou frais de notaire, sont **en majorité composés de taxes** nationales et locales. Ainsi leur augmentation ne bénéficierait ni aux notaires, ni aux **acquéreurs, qui devraient payer 500 euros supplémentaires de DMTO par tranche de 100 000 euros** par rapport à aujourd'hui.

Face à la brutalité de cette annonce, tant pour les professionnels, que pour le pouvoir d'achat des acquéreurs, le député Romain BAUBRY a interpellé madame la ministre auprès du ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, chargée du logement, madame Valérie Letard. Il a également demandé à la Ministre quelles solutions sont envisagées par le Gouvernement pour relancer le secteur immobilier.

M. Baubry, élu de la 15<sup>ème</sup> circonscription des Bouches-du-Rhône, réaffirme son soutien aux notaires, agents immobiliers et particuliers qui s'opposent à cette hausse, et espère que ce projet n'aboutira pas, alors que **le marché de l'immobilier a déjà souffert d'une baisse des transactions de 11% en 2024.**

**Romain BAUBRY**

*Député de la 15<sup>ème</sup> circonscription des Bouches-du-Rhône*

*Conseiller Municipal de Sénas*

**Romain BAUBRY**

*Député de la 15<sup>ème</sup> circonscription des Bouches-du-Rhône*  
126, rue de l'Université 75007 PARIS – [romain.baubry@assemblee-nationale.fr](mailto:romain.baubry@assemblee-nationale.fr) – 04 13 93 04 49